

SEANCE DU 8 JANVIER 2012

L'an deux mil douze, le huit janvier, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Yves BOULANGER Maire,

Présents : Mrs : C. CHAZOT, J-m. DESLOGES, D. FRERE, M. GAY, A. LECUYER, J. VEYRE.
 Mmes : D. BRUNIER, M. DUMAS, G. GIRARD, C. JANUEL-GROS, M. MEYRAND,
 I. PAIN.

Absents :

A. DESGLENE

excusée

Monsieur Daniel FRERE a été nommé Secrétaire

OBJET : TRAVAUX D'ALIMENTATION AEP RENFORCEMENT DU RESEAU QUARTIER LE CLUZEAU

Monsieur le Maire et Monsieur Daniel FRERE rappellent à l'assemblée communale la délibération du 28 mai 2011, délibération par laquelle le Conseil Municipal a approuvé l'avant projet estimé à la somme de 65 000,00 € HT et a chargé Monsieur le Maire de solliciter différentes aides.

Il indique qu'il y a lieu de déposer une demande dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

Le plan de financement proposé est le suivant :

Dépenses : 65 000,00 € HT	Recettes :	Conseil Général :	13 000,00 €
		Etat (DETR) :	26 000,00 €
		Commune :	26 000,00 €

Total : 65 000,00 € HT		Total :	65 000,00 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Rappelle l'importance de ces travaux ;
- Approuve le plan de financement proposé ce jour ;
- Charge Monsieur le Maire de solliciter auprès de Monsieur le Préfet une aide dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

OBJET : DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE BATIMENTS : GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA COCOBA

Monsieur le Maire rappelle la loi du 11 février 2005 qui a posé le principe « d'accès à tout pour tous » et a défini une nouvelle réglementation accessibilité s'appliquant à l'ensemble des Etablissements recevant du Public (ERP) quelle que soit leur activité.

Il indique que la COCOBA propose de lancer un marché de groupement de commandes d'études diagnostic accessibilité.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord pour que la commune participe à ce groupement de commandes et charge Monsieur le Maire de signer tous les documents nécessaires à cette opération.

OBJET : CESSION VEHICULE CITROËN

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à céder le véhicule citroën immatriculé 5745 MW 07 qui n'est plus en état de fonctionner pour un montant de 100 € et à signer les documents nécessaires à cette opération.

OBJET : PRIX DES REPAS LIVRES PAR SHCB

A l'unanimité, le Conseil Municipal rappelle son accord pour le prix des repas portés à domicile, notamment des personnes âgées, à 4,30 € TTC.

OBJET : TRAVAUX SALLE POLYVALENTE JEAN MOULIN, DEMANDE DETR

Monsieur le Maire rappelle que la salle polyvalente Jean Moulin présente un problème d'arrivée d'eau intempestive (plusieurs inondations se sont produites) qu'il est nécessaire de régler, de même qu'il apparaît nécessaire de poser un résine sur le sol. La dépense est estimée à 38 930,85 € HT.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Dépenses	Recettes
Maçonnerie (mise en place de caniveaux, création captage...) : 7 200,00 € HT	Commune : 31 144,85 €
Sol résine : 31 730,85 €	Subvention : - Etat (DETR) : (40 %) : 7 786,00 €
Total : 38 930,85 € HT	Total : 38 930,85 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Dit que ces travaux sont indispensables pour maintenir la Salle en bon état ;
- Approuve le plan de financement proposé par Monsieur le Maire :

Dépenses	Recettes
Maçonnerie (mise en place de caniveaux, création captage...) : 7 200,00 € HT	Commune : 31 144,85 €
Sol résine : 31 730,85 €	Subvention : - Etat (DETR) : (40 %) : 7 786,00 €
Total : 38 930,85 € HT	Total : 38 930,85 €

- Charge Monsieur le Maire de solliciter l'aide de l'Etat dans le cadre de la dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, auprès de Monsieur le Préfet.

OBJET : ETUDE COMPLEMENTAIRE RENFORCEMENT DE LA RESSOURCE EN EAU POTABLE

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord pour autoriser le département à percevoir pour son compte la subvention attribuée par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse pour le projet d'étude de renforcement de la ressource en eau potable de la Commune de Vanosc.